

## Affaires culturelles et éducation populaire

La direction des affaires culturelles et de l'éducation populaire a pour mission de coordonner les actions du secteur culturel de la Ville notamment les activités de l'Odéon et de la médiathèque, en lien avec les projets des équipements : le théâtre Louis Aragon, le cinéma Jacques Tati et l'espace Jean Roger Caussimon.



La municipalité place le développement culturel et artistique comme un axe fort de sa politique, en favorisant la création et la présentation aux publics d'œuvres originales, en accompagnant la pratique amateur, en développant la plus grande proximité possible avec l'ensemble de la population.

### Pour une Ville numérique citoyenne

Les actions culturelles déployées sur la Ville sont en corrélation avec des objectifs de démocratisation et d'émancipation des capacités culturelles de chacun et de chacune, si elles concernent le rapport à la création, elles tendent également à développer l'esprit critique et le pouvoir d'agir. Aussi la Ville propose des programmes artistiques mais aussi des outils d'analyse critique avec notamment des programmes d'éducation à l'image (en l'occurrence au cinéma Jacques Tati et dans le fonds cinéma de la médiathèque), de regards critiques des médias, de développement d'outils pour des usages citoyens et éclairés des nouveaux outils de communication et de diffusion.

### L'éducation artistique et culturelle

La direction des affaires culturelles met en place sur la Ville des parcours d'éducation artistique et culturelle en lien avec les structures culturelles de la Ville, l'Inspection d'Education Nationale et toutes les écoles publiques de la Ville. Ce programme favorise la présence de la création artistique dès le plus jeune âge, aide les enfants à se forger des opinions critiques et des goûts artistiques.

### L'accompagnement de projets

Enfin la direction des affaires culturelles accompagne des projets locaux, notamment en lien avec le secteur jeunesse, le secteur de l'enfance et de la petite enfance, le secteur social. Elle favorise la proximité avec des expressions artistiques et stimule des actions de développement des capacités et compétences personnelles, notamment par la pratique amateur en lien avec des équipes artistiques.

**MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE**

18 boulevard de l'Hôtel de Ville  
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35